

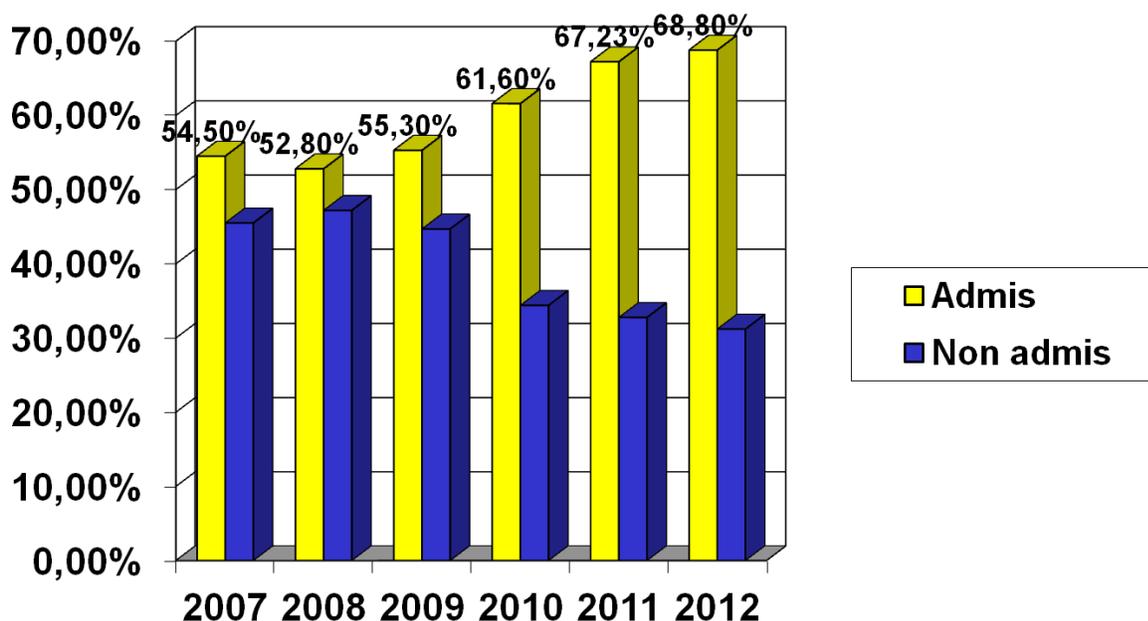


La session 2012 du BTS VPT s'est déroulée sans difficulté particulière et dans le contexte de la rénovation du BTS qui fera de la 2013 la dernière année de BTS VPT.

Il faut remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette session et plus particulièrement les rapporteurs des différentes disciplines qui ont permis la rédaction de ce document à destination des étudiants et des préparateurs.

1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

1.1 RÉSULTATS GLOBAUX



12 MOYENNES PAR ÉPREUVE

Épreuves	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Français	10,15	9,6	9,8	10,40	10,39	10,59
Langue vivante A						
Allemand	12,08	11,48	11,61	9,62	12,29	11,41
Espagnol	9,28	9,83	10,36	11,94	10,54	11,01
Italien	9,72	10,79	10,31	10,08	11,29	10,69
Portugais						
Langue vivante B Anglais	11,11	10,54	11,37	12,41	11,34	12,22
Géographie et histoire des civilisations	10,04	9,59	10,64	10,64	9,85	10,92
Économie et droit appliqués au tourisme	10,47	10,71	10,83	10,98	11,79	10,29
Étude des marchés et des produits touristiques	9,92	10,35	10,85	10,77	11,4	11,16
Conduite et présentation d'actions professionnelles :	10,1	10,19	10,29			
entretien	9,93	10,75	10,30	9,97	9,98	10,56
pratique de vente assistée par la touristique	10,28	9,83	10,27	10,28	10,48	10,47

2 LES RÉSULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

21 CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

RAPPORT

Marie-Agnès Groffier Professeur de Lettres au lycée Clos Maire Beaune

Responsable de la commission de correction VPT

Rapport de la commission de correction (26 et 27 mai 2011)

1- Commentaire sur le sujet

Le sujet comportait cette année un texte difficile à exploiter, le document 1, écrit dans un jargon qui a dérouté les étudiants, et dont la structure manquait de netteté .

La présence d'un document iconographique était positive mais le dessin de Geluck s'est révélé, pour beaucoup, difficile à décrypter : la dimension satirique n'a pas toujours été perçue.

2- Prestations des candidats

Synthèse de documents :

.Le corrigé donnait plusieurs pistes d'étude mais la plupart des candidats se sont appuyés sur le libellé du travail d'écriture pour construire leur synthèse en 2 parties. Même si le plan de la synthèse reste souvent confus ou trop général par rapport à la précision de la problématique, peu de copies se contentent d'une simple juxtaposition des documents, ce qui révèle un effort de méthode.

Le niveau général d'expression est moyen. La plupart des copies ont une présentation soignée, mais les impropriétés de vocabulaire sont nombreuses et l'orthographe très négligée.

Écriture personnelle :

Les étudiants ont eu des difficultés pour cerner le sujet. La question posée a entraîné des confusions entre liens « intergénérationnels » et liens « intragénérationnels ». On constate également que certains étudiants plaquent des notions de cours sans lien avec la problématique.

On regrette, comme dans les années passées, le manque total de références culturelles dans un grand nombre de devoirs ou bien la présence d'une ou deux références mal ou non exploitées. On remarque que les films sont plus cités que les textes. Ces constats soulignent les problèmes rencontrés par les candidats pour adapter et réutiliser ce qui a été vu en cours.

3- Déroulement des corrections

Le travail de correction s'est déroulé dans un climat propice à la concentration, grâce à une bonne organisation et une répartition équitable du nombre de copies.

Le travail dans des tables de correction autour d'une même section, permet une cohérence qui a été appréciée.

22 LANGUES

RAPPORT

- le sujet nous a semblé relativement facile par rapport à la destination (nous travaillons les destinations du monde entier pendant 2 ans) et aux annexes qui comprenaient une grande partie du vocabulaire nécessaire à la rédaction d'un mail de 300 mots (ce qui nous paraît d'ailleurs trop long pour un mail).
- par conséquent, les candidats ont dans l'ensemble, bien traité le sujet.

23 GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE DES CIVILISATIONS

RAPPORT

Remarques concernant sur le sujet à partir de la réunion d'harmonisation nationale :

- Le sujet sur la Chine était un sujet « attendu ».
- Certains documents commençaient à dater : annexe 5 : 2004 et annexe 2 : 2007.
- Le barème accordait 15 points au rapport et 5 points à la carte.
- Plan de l'énoncé : Les membres de la commission pensent que toute une partie sur les perspectives de développement n'est pas facile à traiter. Les candidats sont souvent amenés à paraphraser les documents dans ce cas.
- La carte proposée dans le sujet n'était pas de bonne qualité : noms et échelle à la main, pas de latitude, pas de tropiques.

Conseils pour la correction :

- Valoriser les copies qui abordent par exemple le climat, les atouts touristiques de Pékin, les annexes n'abordaient pas ces points.
- Valoriser les copies pour la qualité de l'expression, l'organisation des idées, l'utilisation d'un vocabulaire géographique spécifique et enfin pour le respect de la forme du devoir (rapport).
- En cas de non respect de la forme demandée dans l'énoncé : pas de sommaire : ôter un point.

Remarques suite à la correction des copies :

- La moyenne des correcteurs était homogène : entre 10 et 11.5.
- Les correcteurs s'accordent pour dire que les copies étaient d'un niveau correct, la technique du rapport est respectée.
- Certaines copies étaient de très bonne qualité.

24 ÉCONOMIE DROIT

RAPPORT

Nombre de correcteurs :	12
Dates de correction :	14 et 15 juin 2012
Lieu de correction :	Lycée Charles Nodier DOLE
Responsable de commission de correction	Mme HOLZER Jocelyne

DOSSIER 1 : EXPLOITATION D'UNE DOCUMENTATION

Moyenne Partie 1		2,33 /5
Moyenne Partie 2	6	3,31 /

DOSSIER 2 : DEVELOPPEMENT STRUCTURE

Moyenne Dossier 2		4,65 /9
Moyenne / Notes		10,35 / 20

NOTES

	%
Notes comprises entre 0 et 5,5	2,36%
Notes comprises entre 6 et 9,5	36,58%
Notes comprises entre 10 et 12,5	43,66%
Notes comprises entre 13 et 14,5	14,45%
Notes supérieures ou égales à 15	2,95%
Total	100,00%

OBSERVATIONS SUR LE SUJET : Synthèse des correcteurs

Sujet assez facile et très accessible pour un niveau BTS. Le candidat peut facilement gagner des points grâce aux annexes. La partie juridique est plus technique et demande des connaissances et un vocabulaire précis. Les réponses de la partie management s'inspirent trop des annexes et l'opinion demandée (question 2-3) n'est pas souvent traitée. Le développement structuré paraît simple, mais c'est trompeur car de nombreux candidats n'ont pas vraiment répondu à la problématique et se sont arrêtés aux idées reçues en matière de transport. On constate aussi une erreur d'orthographe dans les annexes (SCNF au lieu de SNCF), erreur recopiée dans certaines copies.

OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES COPIES : Synthèse des correcteurs

Les résultats sont plutôt décevants, les correcteurs s'attendaient à une moyenne plus élevée. Nous constatons de nombreuses lacunes en droit. Le mécanisme du pourvoi n'est pas toujours maîtrisé et le vocabulaire juridique est souvent mal utilisé. Les candidats ont des difficultés à repérer la stratégie : les termes "stratégie d'impartition" et "joint venture" n'apparaissent pas dans les copies. De nombreux candidats ont des difficultés à argumenter, on retrouve surtout des éléments des documents qui sont simplement recopiés. La méthodologie du développement structuré est en général respectée. Mais certains candidats ne font pas apparaître clairement les sous-parties. L'argumentation est souvent incomplète. Quelques candidats ont fait un hors-sujet en traitant le développement des TIC dans les transports. Quelques copies par contre, sont très satisfaisantes, aussi bien au niveau méthodologique, qu'argumentaire.

25 ETUDE DES MARCHES ET PRODUITS TOURISTIQUES

RAPPORT

Dates : du lundi 11 au mardi 12 juin 2012

Lieu : Lycée Charles Nodier à DOLE

7 Correcteurs :

- Mme Laurence BOURGOIS (Lycée St Bénigne – DIJON)
- M Laurent GUILLAUME (Lycée St Bénigne – DIJON)
- Mme Valérie COLOM-BISBAL (Lycée Alexandre Dumas – ILLKIRCH)
- Mme Anny MARCHAL (Lycée Alexandre Dumas – ILLKIRCH)
- M Thomas BOURGEOIS (Lycée Charles Nodier – DOLE)
- Mme Hélène GEANT (Lycée Clos Maire – BEAUNE)
- Mme Cécile HARNY (Lycée Clos Maire – BEAUNE)

156 copies corrigées

Moyenne : 11,13

Note la plus basse : 06

Note la plus haute : 17,5

REMARQUES

ü ü **GENERALES SUR LE SUJET** :

- **Thème du sujet** : OENOTOURISME plus adapté pour les candidats du BTS AGTL
- **Niveau relativement facile, voire « très light »** : aucune difficulté
- **Sujet très scolaire** : aucune stratégie demandée, beaucoup de paraphrase des annexes

Nous nous attendions à de très bonnes notes

ü ü **CORRECTION** :

- **Peu de points pour la forme (1 sur 60 points)**: comment sanctionner les candidats qui ont trop de fautes d'orthographe et au contraire valoriser les très bons candidats ?
- **Aucune marge de manœuvre** : point bonus pour l'ensemble du sujet ?
- **Gestion** : juste ou faux, très peu de copies avec points intermédiaires
seule difficulté : seuil de rentabilité avec CA hors TVA
- **Note structurée** : les points étaient très faciles à obtenir
confusion segmentation / profil clientèle
question sur la tendance et la taille de la clientèle : peu de points accordés

26 CONDUITE ET PRÉSENTATION D'ACTIONS PROFESSIONNELLES

A) EPREUVE E6A : Entretien relatif à la pratique d'actions professionnelles
BEAUNE DU 04 au 08 JUIN 2012

Moyennes par jury :

ESB1 : 9,52/20 (notes allant de 4 à 15,5/20)

ESB2 : 10,57/20 (notes allant de 6 à 18/20)

ESB3 : 10,46/20

ALB1 : 10,29/20

ALB2 : 10,57/20

ITB1 : 15/20 (3 étudiants avec très un bon niveau en italien ; les notes : 13 ; 15 ; 17/20)

Remarques faites par les différents jurys :

Concernant la partie en français :

Pour l'introduction : énumération et non une présentation thématique ou une synthèse ; peu de documents présentés ; des difficultés pour tenir les 10 minutes obligatoires.

Pour la partie questions (concernant surtout le montage) : les AP sont très scolaires ; il manque des documents ; les tarifs sont pris essentiellement sur internet (peu d'étudiants utilisent les sites pro) ; les calculs de TVA sur marge sont pas toujours maîtrisés ; peu de connaissances sur les destinations choisies pour le montage ; des difficultés pour argumenter ; les montages « fictifs » sont souvent peu réalistes et traités de manière peu professionnelle (recours systématique à internet, peu utilisent les GDS et sites pro).

➔ beaucoup de dossiers sont très scolaires et donc peu professionnels !!

Concernant la partie en langue

Manque de vocabulaire ; connaissances approximatives de la destination ; des fautes sur le vocabulaire de base.

Laurent GUILLAUME

Lycée SAINT BENIGNE DIJON

STRASBOURG du mardi 29 mai au vendredi 1 juin 2012

Moyennes par jury :

Jury Italien : 12.3 /20 (notes allant de 06 à 19 / 20) pour 14 candidats

Jury Espagnol : 10.8 /20 (notes allant de 05 à 18 /20) pour 24 candidats

Jury Allemand : 8.75/20 (notes allant de 04 à 16 /20) pour 26 candidats

Jury Allemand : 11.64/20 pour 28 candidats

Jury Portugais : 09/20 pour 1 candidat

Jury Arabe : 13/20 pour 1 candidat

Remarques faites par les différents jurys :

Ces remarques sont identiques à celles formulées par les jurys présents à Beaune

1) Concernant la partie en français :

Pour l'introduction :

- Les 10 minutes de présentation sont rarement tenues ;
- les actions professionnelles sont énumérées et non pas présentées de manière structurée ;
- peu de documents présentés

Pour le questionnement:

- les AP sont très scolaires
- les documents sont pris essentiellement sur internet ;

- des difficultés pour argumenter ;
- les montages « fictifs » sont souvent peu réalistes
- des difficultés pour expliquer les calculs de cotation

2) Concernant la partie en langue

- Manque de vocabulaire
- Peu de connaissances de la destination

Myriam Chapuis lycée Charles Nodier (Dole)

B) Epreuve E6B

Moyenne du centre de Strasbourg (4 jurys) : 10.86

Moyenne du centre de Beaune (3 jurys) : 9.98

Les remarques formulées sont globalement identiques dans les deux centres.

Les jurys ont constaté un manque de travail personnel de la part des candidats qui entraîne un manque de maîtrise des brochures et des destinations.

Globalement, les candidats manquent aussi de culture générale.

Des lacunes existent aussi dans la manière de mener l'entretien de vente :

La phase de découverte est vite menée, le client n'est pas suffisamment questionné.

Les candidats ne prennent pas suffisamment en charge leur entretien pour présenter leur produit, argumenter et tout simplement donner envie de voyager.

Les candidats ont aussi beaucoup de difficultés pour répondre aux objections du client du fait d'un manque de connaissances professionnelles de base (type de vols, assurance...).

La tarification du dossier n'est pas maîtrisée. Les candidats ne savent pas lire les tableaux des prix, effectuer des calculs élémentaires (réductions).

Utilisation du GDS : beaucoup d'étudiants ne connaissent pas les formats de base. Souvent, ils arrivent avec des fiches récapitulatives des formats élémentaires comme ceux du codage. Cela repose la question des supports autorisés pour cette épreuve.

Anglais :

La conversation avec le jury est souvent rendue difficile par manque de connaissance du vocabulaire. Encore trop de candidats hésitent sur des termes touristiques de base comme « full board », « stay », « self-drive tour », « resort hotel », « insurance », « cancellation », « repatriation », « flight », « deposit ». Certains sont également en difficulté lorsqu'on leur demande des horaires, des prix, des dates, par manque de maîtrise des chiffres en anglais.

On pardonne généralement une prononciation non-authentique mais qui reste compréhensible; en revanche, des erreurs grammaticales source de malentendus sont inexcusables. Le critère principal reste l'efficacité de la communication dans une conversation de type professionnel.

Il y eut de bons candidats, capables de converser naturellement avec le jury en anglais, et maîtrisant le lexique spécifique propre à cet exercice.

Des remarques :

De plus en plus de brochures sont éditées sans les prix : le choix des étudiants se restreint.

Quelques candidats n'ont pas présenté un choix de brochures conforme.

Tous les supports d'aide à la vente sont autorisés pour cette épreuve mais certains documents ressemblent davantage à une « antisèche » qu'à un document professionnel.

Globalement, les jurys ressentent une baisse du niveau des candidats par rapport à la session 2011.

EPREUVE FACULTATIVE : SOUTENANCE DE PROJET TOURISTIQUE MULTIMEDIA

Enseignant rapporteur : NORBERT NIEDERLANDER

Les notes obtenues traduisent une évolution positive. On constate une moyenne honorable de 14,7. L'écart-type est de 1.67, cela confirme une légère disparité de l'ensemble des prestations fournies par les candidats.

La soutenance a permis de démontrer que l'étudiant a intégré tous les principes fondamentaux dispensés durant sa formation. Les modalités de l'examen sont respectées mais il est cependant utile de les rappeler.

L'oral a une durée de 30 minutes, le candidat est interrogé par un professeur qui a assuré la formation « gestion de projet touristique multimédia ». Dans un premier temps, l'étudiant doit présenter les différentes activités du projet en 10 minutes. Dans un deuxième temps, l'examineur vérifie les connaissances et les aptitudes du candidat à recourir aux nouvelles technologies d'information et de communication.

On peut constater une réelle motivation des candidats par le maniement de l'outil informatique et par le choix pertinent des projets réalisés. Cependant il faut noter qu'il n'est pas possible de se contenter d'utiliser des logiciels propres à certains services réseaux sociaux.

Les candidats sont capables de mettre les savoirs essentiels sous une forme opérationnelle et également d'effectuer un certain nombre d'activités correspondant à des savoir-faire professionnels.

Le degré d'autonomie des candidats se profile dans la réalisation et le respect de la charte graphique.

On peut tout de même déplorer le peu de connaissances de certains candidats dans les domaines du droit de propriété industrielle, du droit d'auteur et du droit à l'image.

N'oublions pas que l'épreuve consiste à évaluer les compétences aux NTIC mais également les compétences dans le domaine juridique et commercial lié au développement touristique.